



Distribution de masques

offerts par le département de Seine-et-Marne

La Mairie du Pin a récupéré ce samedi en fin d'après-midi les premiers masques en tissu lavables et réutilisables certifiés AFNOR offerts par le département. Cette première livraison permettra d'équiper 70% des habitants de la commune. Les 30% restants devant arriver ultérieurement.

DISTRIBUTION DANS LES EQUIPEMENTS PUBLICS POUR LES HABITANTS DE **11 à 70 ANS**

Au vu de cette livraison tardive, nous vous proposons 4 dates afin de vous permettre de venir récupérer votre masque :

- Dimanche 10 et samedi 16 mai, de 10h00 à 11h30.
- Mardi 12 et jeudi 14 mai, de 17h00 à 18h30

Le lieu de retrait dépend de votre bureau de vote :

- Electeurs inscrits au bureau 1 : retrait en Mairie
- Electeurs inscrits au bureau 2 : retrait dans la Salle des Fêtes

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, merci de faire une demande de masque par mail à : secretariat@mairielepin.fr

Afin de faciliter la distribution, une seule personne par foyer pour le retrait, munie d'un justificatif de domicile, du livret de famille (ou de la carte d'identité de chaque membre de la famille), afin de s'assurer du nombre de personnes éligibles par foyer.

DISTRIBUTION A DOMICILE POUR LES HABITANTS DE **70 ANS ET +**

Pour les personnes de 70 ans et plus, une livraison à domicile sera réalisée par les élus le mercredi 13 mai sur la base du fichier électoral.

Un second masque vous sera remis prochainement.

Le Maire,
Lydie WALLEZ